

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

12 MOIS D' ACTIONS

17

COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE SOLIDAIRES

+ PROCHE DE VOUS !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

www.paysdelarbresle.fr

SOMMAIRE

■	Édito	page 3
■	Présentation	page 4
	Population	page 4
	Les compétences de la Communauté de Communes	page 4
	Le fonctionnement	page 5
	Les conseillers communautaires	page 6
■	Projet de territoire	page 8
	Le Pays de l'Arbresle, un territoire acteur.....	page 8
■	Développement économique	page 10
	Le renforcement de l'attractivité économique du territoire	page 10
	Le soutien aux acteurs économiques du territoire	page 11
■	Tourisme	page 12
	Développement de l'offre	page 13
	Développement de l'offre d'accueil	page 13
	Animation du réseau.....	page 14
■	Aménagement du territoire	page 16
	Habitat : le PLH arrive à la moitié de son parcours et le PIG va entrer dans sa dernière année	page 16
	Agriculture	page 17
	Gens du voyage	page 17
	Schéma d'aménagement numérique	page 17
■	Enfance et jeunesse	page 18
	Enfance	page 18
	Jeunesse	page 19
■	Santé	page 20
	Diagnostic SANTE du Pays de L'Arbresle	page 20
	Mutuelle communale	page 21
■	Environnement	page 22
	Gestion des déchets	page 22
	Assainissement non collectif.....	page 24
■	Voirie et déplacements	page 26
	Infrastructures de déplacement.....	page 26
	Entretien des voies d'intérêt communautaire.....	page 27
	Transport et mobilité	page 28
■	Sports et équipements	page 30
	Équipements sportifs	page 30
■	Services transversaux	page 32
	Ressources Humaines.....	page 32
	Gestion des assemblées	page 37
	Marchés publics.....	page 37
	Finances	page 38
	Communication.....	page 40
	Système d'Information Géographique.....	page 42
	Service Informatique	page 42
■	Glossaire	page 43

ÉDITO

À travers ce rapport annuel, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle vous présente les actions engagées par les services et les évènements qui ont jalonné cette année.

Elles contribuent au rayonnement de notre territoire, apportent de la visibilité au dynamisme

de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et renforcent également le sentiment d'appartenance des habitants.



L'année 2016 a été marquée par la réouverture de l'Aqua-Centre, rebaptisé L'Archipel du Pays de L'Arbresle. Ce nouvel équipement est un équipement phare et structurant pour notre territoire et répond désormais aux attentes de tous les publics en termes d'activités aquatiques et fitness, de détente et de loisirs.

En 2016, afin de réduire la quantité de déchets produits, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a lancé une grande campagne de promotion du compostage individuel. Des composteurs fabriqués par une entreprise française sont proposés à tous les habitants du territoire au prix de 20 €. Cette action connaît un réel succès, c'est plus de 800 composteurs qui ont été distribués aux particuliers du Pays de L'Arbresle.

Côté tourisme, 2016 est la première année complète de fonctionnement pour la nouvelle organisation touristique qui associe un office de tourisme communautaire et un pôle tourisme intégré à notre collectivité. Hébergeurs, restaurateurs, membres d'associations du patrimoine, producteurs locaux, élus communautaires... ces acteurs touristiques ont pu participer aux 1eres rencontres du tourisme organisés sur le territoire. Cela a permis d'enrichir la réflexion collective et co-construire les actions à mener.

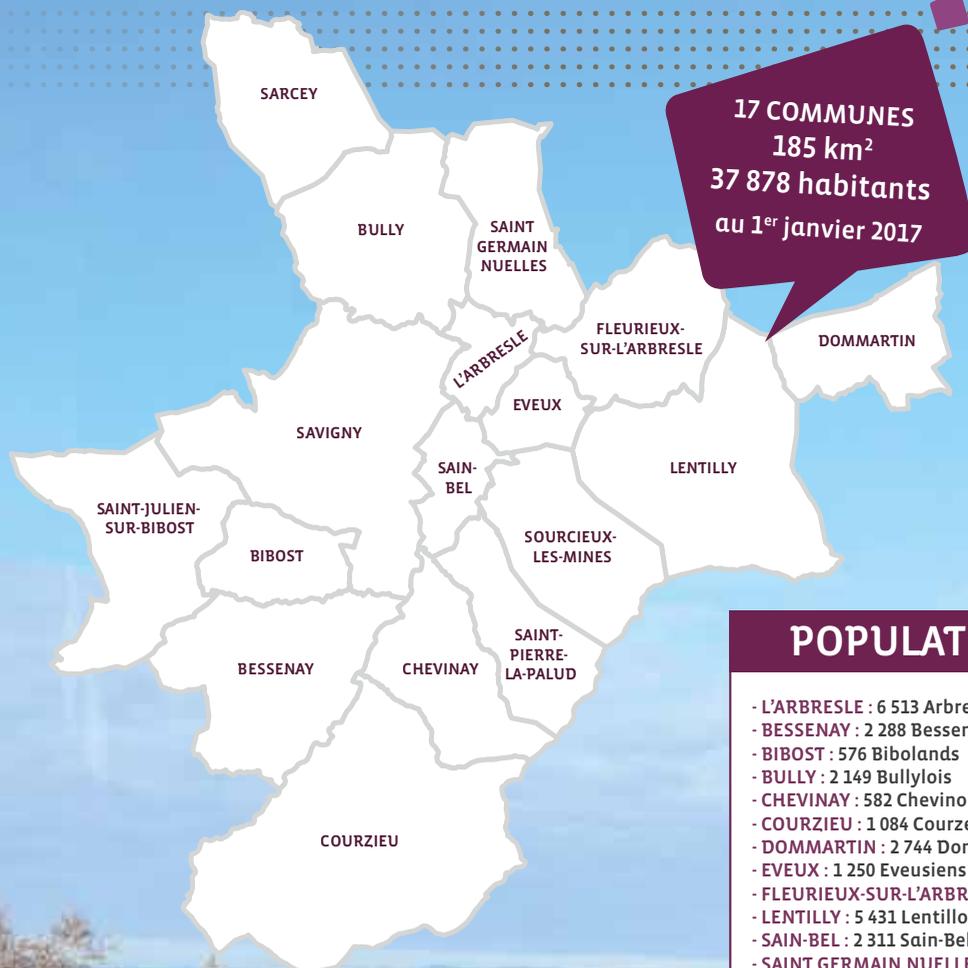
En 2016, une concertation, de nombreux échanges entre élus, acteurs de terrain et jeunes du territoire ont permis au Conseil Communautaire d'adopter la politique jeunesse de la Communauté de Communes. L'accompagnement et le soutien aux jeunes est une des priorités qui s'inscrit dans le Projet de territoire : « permettre à chacun d'être autonome et acteur ».

Je souhaite enfin remercier tous ceux qui s'impliquent chaque jour avec l'ambition permanente d'offrir des services de qualité, accessibles au plus grand nombre sur le territoire : les vice-présidents, les conseillers communautaires et l'ensemble du personnel de la Communauté de Communes.

Je vous souhaite une bonne lecture.

PIERRE-JEAN ZANNETTACCI
Président de la Communauté de Communes
du Pays de L'Arbresle

PRÉSENTATION



POPULATION

- L'ARBRESLE : 6 513 Arbreslois
- BESSE NAY : 2 288 Bessennois
- BIBOST : 576 Bibolands
- BULLY : 2 149 Bullylois
- CHEVINAY : 582 Chevinois
- COURZIEU : 1 084 Courzerois
- DOMMARTIN : 2 744 Dommartinois
- EVEUX : 1 250 Eveusiens
- FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE : 2 392 Fleurinois
- LENTILLY : 5 431 Lentillois
- SAIN-BEL : 2 311 Sain-Belois
- SAINT GERMAIN NUELLES : 2 225 Saint-Germinois
- SAINT-JULIEN-SUR-BIBOST : 579 Saint-Juliennois
- SAINT-PIERRE-LA-PALUD : 2 671 Saint-Pierrois
- SARCEY : 1 007 Sarceyrois
- SAVIGNY : 2 016 Savignois
- SOURCIEUX-LES-MINES : 2 060 Sourcieurois

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE S'EST DOTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE COMPÉTENCES AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX ATTENTES DES HABITANTS DU PAYS DE L'ARBRESLE.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- ◆ Aménagement de l'espace
 - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
 - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
- ◆ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- ◆ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- ◆ Actions de développement économique
 - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.

- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- ◆ Protection et mise en valeur de l'environnement
- ◆ Politique du logement et du cadre de vie
- ◆ Création, aménagement et entretien de la voirie
- ◆ Actions sociales d'intérêt communautaire

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- ◆ Petite enfance
 - Accompagnement méthodologique, technique et

coordination des actions « petite enfance » conduites dans les communes du territoire communautaire.

› Création et gestion de relais assistants maternels.

◆ Jeunesse

› Accompagnement méthodologique, technique et coordination des actions jeunesse conduites dans les communes du territoire communautaire.

› Info jeunesse et gestion d'un point d'information jeunesse.

◆ Transport et mobilité

› Transport scolaire pour la desserte des équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire.

› Études et maîtrise d'ouvrage des aménagements des abords de gares ferroviaires.

› Études des schémas de dessertes routières et ferroviaires du Pays de L'Arbresle.

› Organisation d'un service de transport à la demande de personnes sur délégation du Département du Rhône.

◆ Santé

› Élaboration et mise en œuvre d'un programme local de santé communautaire.

› Participation à la réalisation et à l'aménagement des équipements hospitaliers et de l'établissement

d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) « maison de retraite intercommunale Les Collonges ».

◆ Numérique

› Élaboration et mise en œuvre d'un schéma intercommunal de développement numérique.

› Établissement, entretien et exploitation de réseaux de communications électroniques.

◆ Patrimoine

› Création, aménagement et gestion des bâtiments de la gendarmerie de L'Arbresle.

› Aménagement, entretien et gestion de la retenue d'eau dite « Bassin de la Falconnière » à Sourcieux les Mines.

› Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs :

· L'Archipel, centre aquatique du Pays de L'Arbresle (Sain Bel) ;

· Le boulodrome de Grands Champs (Sain Bel) ;

· Le complexe sportif de Grands Champs (Sain Bel) ;

· Le plateau d'éducation physique de Grands Champs (Sain Bel) ;

· Le complexe rugbystique du Pays de L'Arbresle (Fleurieux sur L'Arbresle).

◆ Assainissement collectif

LE FONCTIONNEMENT

Les instances décisionnelles de la Communauté de Communes sont composées d'élus des communes membres. Depuis les élections municipales de mars 2014, les délégués communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Tout comme le Conseil Municipal, le Conseil Communautaire est chargé d'administrer la structure intercommunale. Il délibère et vote les projets qui lui sont soumis par les différentes commissions.

LE BUREAU

Cet organe est composé du Président et des 8 Vice-présidents. Ses missions sont de préparer les décisions et les orientations communautaires. Il règle également les affaires pour lesquelles le Conseil Communautaire lui a donné délégation.

LE PRÉSIDENT

Le Président est l'exécutif de la Communauté de Communes. Il est chargé d'administrer la structure intercommunale et d'appliquer les décisions des instances communautaires.

Ses principales missions sont :

◆ Préparer et exécuter le budget.

◆ Mettre en œuvre les politiques communautaires.

◆ Encadrer les agents.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Bien qu'informelle, la Conférence des Maires joue un rôle important dans le fonctionnement de la Communauté de Communes. Composée des Maires et du Bureau, ses missions sont de réfléchir, de préparer les grandes décisions communautaires ainsi que de proposer des évolutions du territoire. Cette instance oriente politiquement l'action communautaire.



Les membres du bureau

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Le Président

Pierre-Jean ZANNETTACCI

◆ Maire de L'Arbresle



**Bernard
DESCOMBES**

1^{er} Vice-Président
Aménagement
du territoire

◆ Maire de Sain-Bel



**Bruno
SUBTIL**

2^e Vice-Président
Cadre de vie,
sports, jeunesse

◆ Maire de Bessenay



**Robert
ALLOGNET**

3^e Vice-Président
Environnement

◆ Maire de Sourcieux-
les-Mines



**Nicole
PAPOT**

4^e Vice-Présidente
Mobilité, Transports,
Voire

◆ Lentilly



**Noël
ANCIAN**

5^e Vice-Président
Développement
économique

◆ Maire de Saint Germain
Nuelles



**Florent
CHIRAT**

6^e Vice-Président
Agriculture
Tourisme

◆ Maire de Saint-Julien
sur-Bibost



**Diogène
BATALLA**

7^e Vice-Président
Commission Moyens
généraux- Finances

◆ Maire de Fleurieux-sur-
l'Arbresle



**Jean-Bernard
CHERBLANC**

8^e Vice-Président
Services à la
personne

◆ Maire de Courzieu



Armand ANTOINE

◆ Chevinay



Thierry BEAU

◆ Bibost



Robert BERGER

◆ St PIERRE



**Charles-Henri
BERNARD**

◆ Maire de Bully



Bruno BIGOURDAN

◆ Fleurieux-sur-l'Arbresle





Bruno BUISSON
Maire de Savigny



Philippe CASILE
L'Arbresle



Maria CHEMARIN
Courzieu



Richard CHERMETTE
Maire de Chevigny



Aline CLAIRET
L'Arbresle



Jean COLDEFY
Dommartin



Daniel CÔTE
Bully



Martine DARGERÉ BAZAN
Savigny



Marie-Thérèse DÉNOYEL
SOURCIEUX



José DOUILLET
L'Arbresle



Jacqueline DUCLOS
Bully



Jean-Claude GAUTHIER
L'Arbresle



Alain GEORGE
Maire de Sarcey



Jean GONDARD
Lentilly



Bernard GONNON
St-Pierre-la-Palud



Philippe GRIMONET
Lentilly



Jean-Pierre GUILLOT
Maire de Dommartin



Valérie HEMON
Fleurieux-sur-l'Arbresle



François-Xavier HOSTIN
Lentilly



Magali KNOLL-FAYARD
Bibost



Caroline LAMOTTE
Sain Bel



Olivier LAROCHE
Sarcey



Catherine LAVET
Dommartin



Daniel LOMBARD
Bessenay

octobre / décembre 2015



Astrid LUDIN
L'Arbresle



Simone MARCHAND
Bessenay



Jean MARTINAGE
Maire d'Éveux



Claire MEYGRET
St Germain Nuelles



Christian PARISOT
LENTILLY



Gilles PEYRICHOU
L'Arbresle



Serge RIVRON
Sain Bel



Annie ROSTAGNAT
St PIERRE



Pascal SIMONET
St Germain Nuelles



Nicole VAGNIER
Maire de Lentilly



Philippe VERNY
St-Julien-sur-Bibost



Loré VINDRY
Éveux

LE PAYS DE L'ARBRESLE, UN TERRITOIRE ACTEUR

QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Son objectif est d'affirmer une vision souhaitée et projetée d'un territoire. C'est un acte politique fort, traduisant des ambitions, des objectifs et proposant des réponses concrètes aux enjeux identifiés.

Il s'agit pour les élus de travailler ensemble, tout en associant des partenaires, à la définition d'orientations stratégiques de développement et de projets concrets.

POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

SE TOURNER VERS L'AVENIR

Le projet de territoire vise à valoriser les atouts du territoire, à compenser ses faiblesses en inventant un modèle de développement, tout en préservant les valeurs qui l'animent.

FAIRE DU PAYS DE L'ARBRESLE UN TERRITOIRE ACTEUR

Le Pays de L'Arbresle est doté d'une véritable identité, d'un positionnement géographique dans le Rhône et à proximité de la Métropole qui sont des atouts qu'il convient à la fois de développer et de maîtriser.

FRANCHIR UNE NOUVELLE ÉTAPE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Le projet de territoire est un outil stratégique pour faire aboutir les projets de la Communauté de Communes et renforcer le dialogue avec ses partenaires et les territoires voisins.

LA DÉMARCHE ET LES ÉTAPES

Pour aboutir à l'élaboration de ce projet de territoire, plusieurs étapes de réflexion collective ont été nécessaires :

- Un diagnostic partagé des forces, faiblesses, des risques et des atouts d'avenir pour le territoire.
- La définition des axes d'orientation.
- Des propositions d'actions concrètes à engager à court, moyen et long terme.

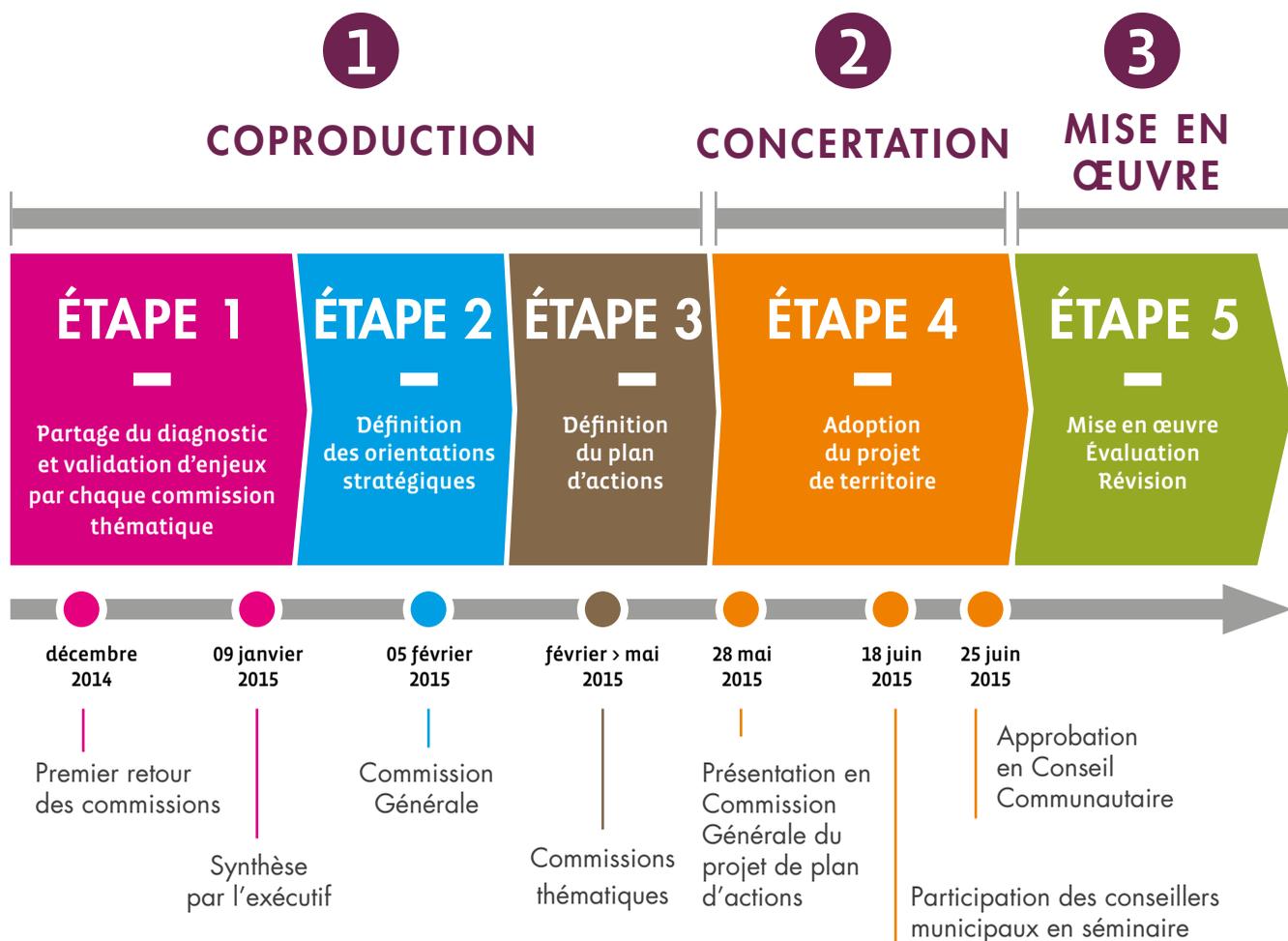
Diagnostic

Choix de la stratégie

Élaboration du programme d'actions

Mise en œuvre du programme d'actions

Évaluation



LES PRINCIPAUX ENJEUX

À partir du diagnostic et des échanges entre élus et partenaires, 7 enjeux se sont naturellement dégagés pour construire le projet de territoire.

- **RENFORCER** le tissu économique local.
- **PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR** le patrimoine naturel et culturel dans une optique de développement durable.
- **COMPLÉTER** l'offre de services proposée à la population pour accompagner la dynamique démographique.
- **SOUTENIR ET RENFORCER** une politique de solidarité.
- **DÉVELOPPER** l'attractivité du territoire.
- **FAVORISER** les coopérations et les partenariats.
- **FAIRE** du développement durable une base de la dynamique locale.

Télécharger le projet de territoire sur paysdelarbresle.fr

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

UN PILIER D'AVENIR POUR
UN TERRITOIRE INNOVANT
ET ENTREPRENANT

En 2016, l'action de la Communauté de Communes s'est organisée autour des 2 axes de sa stratégie de développement économique :

Le renforcement de l'attractivité économique du territoire : en recréant de l'offre foncière et en attirant des entreprises sur les ZAE.

Le soutien aux acteurs économiques du territoire : par la mise en œuvre d'une offre de services et l'attention aux besoins des entrepreneurs locaux.

LE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

◆ PAR DE NOUVELLES IMPLANTATIONS

Sur la ZAE de la Noyeraie (Sarcey) : vente de terrain aux entreprises CPS Automatismes (automatisme industriel); MAGNIN Transports Services et FL TRANS (transports de matériaux).

Sur la ZAE des Grandes Terres (Dommartin): vente de terrain aux entreprises VOXCAN (analyse médicale par imagerie 3D) et A2L (bureautique).

◆ PAR LA RECONSTITUTION DE STOCK FONCIER

Un projet d'extension d'1 ha de la ZAE de La Plagne (Bully) sur du terrain propriété de la Communauté de Communes a été engagé, avec l'objectif d'offrir de nouvelles possibilités d'accueil pour des activités prioritairement artisanales.

Le Département du Rhône a abandonné l'idée d'installer un nouveau centre technique sur la ZAE de la Ponchonnière (Savigny/Sain-Bel). En parallèle, des échanges ont eu lieu pour

concrétiser l'achat par la Communauté de Communes au Département d'une parcelle de 8 000 m² sur la ZAE du Charpenay (Lentilly).

Sur la ZAE les Grandes Terres (Dommartin), une négociation amiable a été engagée pour la résolution de la vente de terrains à la SAS Grandes Terres (L'Art de construire) : l'objectif étant de récupérer la propriété du foncier afin de pouvoir le commercialiser en direct.

Plus généralement, les réserves foncières à vocation économique de la Communauté de Communes s'amenuisant, un travail a été engagé avec EPORA et le bureau d'études ELAN pour recenser les gisements fonciers potentiels sur le territoire. Ce travail devrait servir de base à l'établissement d'une stratégie foncière de la Communauté de Communes pour les années à venir.

À la suite du retrait du Département du SMADEOR plusieurs modifications sont intervenues :

- ◆ Sur le périmètre : seules les parcelles sur les communes de Saint Romain-de-Popey et de Sarcey sont désormais concernées par le SMADEOR.
- ◆ En matière de gouvernance, les membres du syndicat sont dorénavant : la Communauté de

Communes du Pays de L'Arbresle et la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien, chacune représentée par 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants. En fin d'année 2016, des scénarios d'aménagement du site ont été présentés.

LE SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE :

◆ PAR L'ADOPTION D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

L'étude menée avec le cabinet ARGO et SILOE a fait apparaître que si le territoire du Pays de l'Arbresle recèle un « potentiel entrepreneurial » intéressant, il ne dispose pas à ce jour de ressources orientées vers le soutien et l'accompagnement des créateurs et des jeunes entreprises.

Les entrepreneurs, durant les premières phases de leur parcours de création, sont pourtant confrontés à une diversité de besoins : information, conseil, financement, hébergement, mise en réseau...

Aussi, la Communauté de Communes a choisi de pallier les insuffisances recensées en adoptant un positionnement stratégique qui lui permette d'être mieux « connectée/reliée » à son tissu entrepreneurial, de la manière suivante :

- ◆ En instaurant un dialogue permanent avec les entrepreneurs : démarche proactive vis-à-vis des entreprises et des porteurs des projets, écoute de leurs besoins, orientation vers les solutions disponibles ...
 - ◆ En favorisant la mise en réseau des entrepreneurs : proposer des événements pour permettre la rencontre et les échanges entre créateurs et jeunes entreprises, encourager le rapprochement entre les créateurs, jeunes entreprises et les acteurs économiques plus matures du territoire.
 - ◆ En misant sur le développement d'outils numériques au service des entreprises : plateforme de services numériques, supports de communication et d'information via un portail web,...
 - ◆ En proposant une offre de services de proximité : conseil et information des entrepreneurs en fonction de leurs besoins, solutions d'hébergement et d'accueil qui favorisent un ancrage durable des jeunes entreprises sur le territoire (espace d'accueil ; coworking ; immobilier pour les TPE ; ...)
- Le plan d'actions adopté par la Communauté de Communes sera mis en œuvre selon un rythme séquentiel permettant d'évaluer à chaque étape l'adéquation de la réponse proposée et la nécessité

d'actionner un levier supplémentaire, de prendre en compte les évolutions et de s'y adapter.

Ce plan d'actions en soutien à l'entrepreneuriat a été validé par les élus communautaires puis une restitution de ce travail aux entrepreneurs du territoire a été faite au mois de juin.

Dans ce domaine, la Communauté de Communes a également soutenu l'évènement « la Nuit de la Grimpe : une voie pour entreprendre » organisée par l'association IDDL.

◆ PAR UNE RELATION CONSTANTE AVEC LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

La Communauté de Communes a poursuivi le travail engagé avec ses différents partenaires (CEOL, RDI, MDEF, ALIZE ...) afin de contribuer à l'émergence d'une réelle dynamique locale, par la mise en réseau des chefs d'entreprise, l'échange entre eux, la mise en évidence des attentes et des besoins de chacun.

Pour mener à bien ces différentes missions, un poste de développeur économique a été créé en complément du poste de chargé de mission déjà existant au service économique.



TOURISME

2016 CONSTITUE LA PREMIÈRE ANNÉE COMPLÈTE DE FONCTIONNEMENT POUR LA NOUVELLE ORGANISATION TOURISTIQUE SUR LE TERRITOIRE QUI ASSOCIE UN OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE ET UN PÔLE TOURISME INTÉGRÉ À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Chaque action mise en œuvre répond à un des axes stratégiques suivants :

- ◆ **L'axe 1** relatif à la mise en œuvre d'une organisation adaptée et une professionnalisation des acteurs touristiques,
- ◆ **L'axe 2** relatif à la qualification de l'offre pour la rendre attractive afin de faire du territoire un espace de jeux et de découvertes,
- ◆ **L'axe 3** relatif au développement et à la qualification de l'accueil,
- ◆ **L'axe 4** relatif à une mise en marché efficiente (politique de prix, de produits, réseaux, partenariats avec supports de commercialisation).

Chaque action est estampillée selon son organe décisionnel de référence :

Pilotage par
l'Office de Tourisme



Pilotage par la Communauté
de Communes



ACTIONS PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

ACTIONS EN AMÉNAGEMENT

◆ Aménagement scénographique du Musée-Atelier des Canuts de l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle



L'objectif de cet aménagement consiste à proposer une scénographie d'immersion facilitant la compréhension du sujet par le public et des démonstrations assurées par d'anciens canuts. Les travaux réalisés viennent ainsi compléter et parfaire la scénographie réalisée en 2011 qui intègre par ailleurs les prescriptions et normes Accessibilité.

◆ Conception de tables de lecture de paysage



Les deux premières tables de lecture réalisées (Saint Julien sur Bibost et Courzieu) sur les 6 que comprendra à terme le dispositif visent à créer un outil complémentaire et ludique de l'offre touristique pour donner des clés de compréhension du territoire et mailler les éléments patrimoniaux qui le composent.

ACTIONS EN ANIMATION

◆ Programmation des Mercredis découvertes :



12 mercredis et 16 animations (balades commentées,

démonstrations, ateliers, spectacles...) ont été programmés à raison d'un mercredi par mois, de mai à octobre (contre juillet et août les années précédentes) et tous les mercredis de juillet et août, accueillant 304 participants.

◆ Programmation des Journées Européennes du Patrimoine :



Un accompagnement renforcé de l'évènement a été mis en œuvre à travers un important travail de collecte et de saisie des informations auprès des sites partenaires et l'élaboration d'une communication /promotion dédiée.

◆ Elaboration d'un programme d'animations scolaires



Afin de valoriser les nombreuses animations scolaires proposées sur le territoire et de les promouvoir auprès du corps enseignant, l'Office de Tourisme a réalisé un catalogue de cette offre d'animation, diffusé à l'ensemble des établissements privés/publics élémentaires, collèges et lycées du territoire puis un forum des animations scolaires organisé en septembre 2016.

ACTIONS PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL

◆ Accueil de groupes

L'Office de Tourisme propose un service sur mesure aux groupes pour les inciter à découvrir le Pays de

L'Arbresle et réserver plusieurs prestations afin de générer des retombées économiques : 20 contrats ont ainsi pu être concrétisés.





ACTIONS PARTICIPANT À L'ANIMATION DU RÉSEAU

ACTIONS VISANT À INFORMER

◆ Création d'une Newsletter « pro »

Ce nouveau support a été créé pour faciliter le lien, enrichir la connaissance du territoire et communiquer sur les actions de l'Office de Tourisme, son rôle d'accompagnement et d'animation.



Deux lettres du réseau ont été réalisées et envoyées en juin et octobre 2016 à tous les acteurs du territoire
<https://pro-arbresletourisme.jimdo.com/>

ACTIONS VISANT À ACCOMPAGNER ET CRÉER DU LIEN

◆ Mise en œuvre d'ateliers numériques

Cette animation vise à professionnaliser les acteurs dans leur manière d'accueillir, de communiquer et de produire de l'information sur Internet. Elle vise également à multiplier et qualifier la visibilité du territoire sur le Net pour diffuser une image dynamique. Trois ateliers numériques, dispensés gratuitement ont ainsi été proposés, rassemblant une dizaine de participants par session.



◆ Organisation des Rencontres du tourisme

Cet évènement annuel, à destination de l'ensemble des acteurs touristiques et élus du territoire a été conçu notamment pour créer du lien, porter la stratégie touristique et les actions à connaissance des acteurs et participer à la culture touristique des participants.

Une soixantaine d'acteurs du tourisme s'est ainsi réunie le lundi 1^{er} février 2016 au campus de la Pérolrière.



ACTIONS VISANT À VALORISER LES ACTIVITÉS

◆ Déploiement du dispositif d'« Office de Tourisme hors les murs »

Cette action qui consiste à renforcer la mission d'accueil de l'Office de Tourisme, notamment en saison, en allant à la rencontre des visiteurs a été déployée sur la Fête de la Pierre et la Fête de la Fraîse et au Parc de Courzieu.



◆ Participation au réseau des Greeters du Rhône

L'Office de Tourisme s'est associé au projet de Rhône Tourisme visant à mettre en place, en lien avec le réseau national Greeters France et à l'échelle du Département, un réseau de Greeters (habitants proposant bénévolement de faire découvrir leur «chez soi», à travers une balade conviviale). Premières balades en 2017.



ACTIONS PARTICIPANT À LA PROMOTION ET AU MARKETING

◆ Refonte du site Internet

L'action de refonte a notamment eu pour objectif de séduire le visiteur et de contribuer à diffuser une image dynamique de l'Office de Tourisme. La création a été prise en charge en interne et a permis une mise en ligne rapide, en mars 2016. www.arbresletourisme.fr



◆ Refonte des éditions

Une refonte complète des éditions touristiques



a été opérée en 2016 afin de les inscrire en cohérence avec le positionnement du territoire et les rendre plus homogènes visuellement.

◆ Mise en œuvre d'insertions publicitaires

Sur différents supports, sélectionnés en fonction du lectorat et des thématiques promues par le territoire : Le Progrès SORTIR, le Magazine EXIT, le Magazine Grain de Sel, L'Agenda de l'été du Pays.

FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

4037 visiteurs accueillis de janvier à décembre 2016 et un nombre de visiteurs sur le Net en nette progression : nombre de visiteurs uniques : +12% (34 000 visiteurs uniques de mars 2016 à mars 2017), nombre de pages vues : +76% (107 000 de mars 2016 à mars 2017).



AUTRES SERVICES DE L'OFFICE DE TOURISME

◆ Les billetteries d'évènements et prestations en lien avec l'offre du territoire :

11 billetteries, 1087 billets vendus.



◆ La Boutique :

vente d'ouvrages/cartes et de produits du terroir promus par la Marque Le Lyonnais Monts et Côteaux.

TAXE DE SÉJOUR

34 334,86€ de recettes de taxe de séjour collectées par 55 établissements en 2015 dont 10% reversés au Département du Rhône au titre de la taxe de séjour additionnelle.

HABITAT : LE PLH ARRIVE À LA MOITIÉ DE SON PARCOURS ET LE PIG VA ENTRER DANS SA DERNIÈRE ANNÉE



HABITAT

Le PLH démarré en 2014 s'est poursuivi en respectant les objectifs fixés :

- ◆ la production globale de logements sur le territoire : les objectifs sont de 297 logements produits par an sur la durée du PLH ; les chiffres actuels font apparaître près de 300 logements par an.
- ◆ la création de nouveaux logements sociaux (281 logements locatifs sociaux financés sur les 3 dernières années, l'objectif total sur les 6 ans étant de 377).

La rénovation du parc privé est restée une priorité dans le cadre du PIG. L'ANAH a choisi de soutenir principalement les dossiers qui portent sur l'amélioration énergétique des logements. Cependant, les particuliers sont surtout demandeurs dans le cadre de projets d'adaptation de leur logement.

Par ailleurs, les demandes émanent essentiellement de propriétaires occupants. Les propriétaires bailleurs sont plus difficiles à mobiliser dans un contexte où le marché est tendu et l'offre de logements à louer est moins importante que la demande.

SOLIHA a assuré l'animation du PIG tout au long de l'année avec les permanences d'accueil à la Communauté de Communes, des affiches et flyers distribués dans les communes et plusieurs actions de communication tout au long de l'année : réunions de terrain avec les élus locaux, articles de presse, sensibilisation des acteurs (entreprises du bâtiment, régies immobilières), information spécifique aux propriétaires de logements vacants ainsi que réunions grand public de sensibilisation. Des rencontres spécifiques avec des communes volontaires ont eu lieu pour le repérage de logements à réhabiliter. L'accompagnement et l'assistance aux propriétaires ont permis d'accompagner 230 personnes depuis le début du PIG, avec 54 diagnostics réalisés et 43 dossiers déposés pour un montant total de 870 000 € TTC de travaux. (372 000 € de subventions engagées dont plus de 35 000 € de la part de la Communauté de Communes). Le gain moyen des opérations d'amélioration des performances énergétiques est de 54 % avec une moyenne de travaux à hauteur de 18 435 €. La production de **PSLA** se poursuit avec succès : l'objectif de création de 72 logements en accession sociale sur la durée du PLH est d'ores et déjà dépassé avec 106 logements produits.

Pour les particuliers, plusieurs dispositifs d'accompagnement sont en place et permettent d'accueillir les différents publics

- ◆ l'aide au logement des jeunes de moins de 30 ans avec l'association **AIOJ** qui, en 2016, a augmenté le nombre des permanences à raison de 2 par mois, et en a changé le lieu en s'installant au PIJ de L'ARBRESLE. 32 personnes ont ainsi été reçues. Les 6 logements en sous location ont apporté une réponse aux jeunes du territoire qui en avaient besoin.

- ◆ L'accompagnement des ménages de plus de 30 ans dans leur recherche d'un logement a pu se faire dans le cadre des permanences mensuelles de **SOLIHA: ACOL** au siège de la Communauté de Communes. 35 ménages s'y sont présentés. Au total, pour les diverses actions du PLH depuis son démarrage,

693 000 € ont été engagés pour les communes, les opérateurs du logement social, les acteurs du logement ou les particuliers pour le parc privé. En 2016, les points «**Conseil Architecture**» du **CAUE** se sont tenus au siège de la Communauté de

Communes, une fois par mois : ces permanences sont ouvertes sur rendez-vous à tous les habitants du Pays de L'Arbresle qui ont un projet de construction.

AGRICULTURE

Pour poursuivre la mise en œuvre de la stratégie communautaire de soutien de l'agriculture, des ateliers thématiques ont eu lieu pour faciliter l'émergence de projets.

Ainsi, des réunions ont permis d'aborder les sujets suivants, pour faire suite aux priorités mises en avant par les agriculteurs eux-mêmes :

- ◆ Installation – transmission des exploitations : une journée sur ce thème a été organisée à l'automne avec la Chambre d'agriculture. La mobilisation des agriculteurs a été difficile.

- ◆ Atelier de transformation fruits et légumes : un projet de rencontre avec les responsables de l'atelier DESIFRUITES à Duerne n'a pas pu aboutir.

- ◆ Atelier de découpe et transformation de viande : deux projets sont initiés dans ce domaine.

En parallèle, le travail sur la **circulation des engins agricoles** s'est terminé par la publication de cartes communales recensant les points noirs et les solutions envisageables pour y remédier. Ces documents ont été transmis à chaque commune.

La possibilité d'implantation d'un pont bascule sur le site de la CUMA l'Intrépide à Savigny a été étudiée. Il s'agit d'offrir une solution alternative à

l'équipement installé à la Brévenne, pour limiter les déplacements des engins.

Le logement des travailleurs saisonniers (embauchés notamment pour la cueillette des fruits) est une question qui se pose à de nombreux producteurs dans la région de Bessenay. Des solutions ont été discutées entre les producteurs et les communes concernées. Plusieurs projets individuels qui s'inscrivent dans une stratégie de filière et qui ont un impact sur la production elle-même sont en cours d'élaboration.

Enfin, la collecte des plastiques agricoles non recyclables s'est ajoutée à celle des plastiques agricoles recyclables.

Par ailleurs, la Communauté de Communes a soutenu le projet de la CUMA Saint Juliennoise de créer un site de collecte des fruits sur la commune de Saint Julien : quai de déchargement, stockage réfrigéré, quai de déchargement. La collectivité a apporté une aide de 8 820 € sur un coût de 27 400 €.

Une aide de 1 500 € a également été attribuée à l'association Solidarité Paysans qui soutient les agriculteurs en difficulté.

GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil à L'Arbresle, opérationnelle depuis le 27 avril 2015 a accueilli des familles de passage tout au long de l'année dans de bonnes conditions. Elle comprend 5 emplacements soit 10 places ; elle est gérée par l'HACIENDA.

Au cours de la saison 2016, plusieurs groupes se sont succédés sur l'aire de

grand passage à Lentilly, sans difficulté particulière.

Le relogement des familles en voie de sédentarisation et présentes sur l'aire provisoire de Sain Bel est toujours difficile à mettre en œuvre en raison du manque de terrains dans les communes pour accueillir des projets.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La présentation du schéma départemental d'aménagement numérique n'a pas eu lieu en 2016 et a stoppé le travail engagé par la Communauté de Communes sur cette thématique.





JEUNESSE

UNE CONCERTATION QUI PORTE SES FRUITS :

LES ÉLUS APPROUVENT LA POLITIQUE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Les échanges avec les élus jeunesse des communes puis avec les partenaires jeunesse du territoire et avec les jeunes eux-mêmes ont abouti à l'élaboration d'une politique Jeunesse communautaire.

« PERMETTRE À CHACUN D'ÊTRE AUTONOME ET ACTEUR » :

C'est l'ambition de cette politique qui se traduit à travers trois axes :

- ◆ En direction et avec les jeunes
- ◆ En direction et avec les acteurs
- ◆ En direction et avec les parents

Pour chaque public concerné, des objectifs sont définis.

POUR L'AXE 1 CE SONT DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS AINSI RETRANSCRITS :

Favoriser l'épanouissement des jeunes :

- ◆ en renforçant l'estime de soi et le prendre soin de soi,
- ◆ en encourageant l'expression,

- ◆ en valorisant les compétences de chacun.

Accompagner et soutenir les jeunes dans leur parcours de vie :

- ◆ en leur permettant de préparer leur vie professionnelle,
- ◆ d'accéder au logement,
- ◆ de développer leur mobilité.

Favoriser la participation et l'implication des jeunes dans la vie locale et dans la vie du territoire.

POUR L'AXE 2, IL S'AGIT DE POURSUIVRE OU DE METTRE EN PLACE :

Animation du réseau des animateurs jeunesse et des structures

Accompagnement des élus dans l'émergence et le développement de projets jeunesse dans leur commune

Animation du réseau de partenaires jeunesse.

L'AXE 3 SE PROPOSE DE SOUTENIR LES FAMILLES DANS LEUR FONCTION PARENTALE, D'ACCOMPAGNER LES PARENTS ET DE RECHERCHER LEUR IMPLICATION.

Cette politique approuvée par les élus communautaires en décembre s'accompagne de la mobilisation de moyens pour sa mise en œuvre. Ainsi, ont été proposés :

- ◆ La création d'un poste de chargé de mission Jeunesse, à acter en 2017.

- ◆ Le transfert de l'information jeunesse à la Communauté de Communes et son déploiement sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'un transfert de compétence qui doit être acté par les communes dans le courant de l'année 2017. En parallèle de cette démarche d'élaboration et de réflexion, des actions concrètes se sont poursuivies.

- ◆ **Le soutien aux formations BAFA** : c'est une aide financière (à hauteur de 50 % du coût de la session) qui a été apportée à une trentaine de personnes

(notamment des jeunes) issues des différentes communes du territoire.

- ◆ **Le travail pour le renouvellement de la convention pour la coordination du réseau des animateurs Jeunesse** : cette mission est assurée par la MJC de L'Arbresle sur l'équivalent d'un mi-temps et permet un travail concerté entre les différentes structures jeunes des communes. Des actions communes sont organisées tout au long de l'année (tournois sportifs, accompagnements de projets portés par les jeunes, soirées festives et préventives, formation des animateurs ...).

- ◆ **Le travail pour l'élaboration d'une convention pour la coordination du collectif de prévention et de lutte contre les discriminations** : le collectif est animé par la MJC de L'Arbresle par un temps de travail de 30 % d'un plein temps.

PETITE ENFANCE

LE PROJET DE NOUVEAU RAM EN ATTENTE AU COURS DE L'ANNÉE 2016 ...

Les démarches pour la création d'un nouveau RAM à Saint Pierre la Palud se sont succédées avec :

- ◆ La mise à disposition d'un terrain par la commune de Saint Pierre la Palud à proximité immédiate du multi accueil de la commune.

- ◆ Le recrutement d'un maître d'œuvre pour élaborer le projet de bâtiment : une proposition a été faite tenant compte d'une part de l'aspect extérieur et d'autre part de l'agencement intérieur de l'équipement qui répond à un certain nombre d'exigences réglementaires.

...Et un service toujours apprécié par les assistants maternels et les familles

Les temps collectifs assidûment fréquentés par les

assistants maternels accompagnés des enfants ont rencontré toujours plus de succès.

Comme les années précédentes, un spectacle a été organisé en juin à Saint Pierre la Palud : « la Marelle aux souvenirs », un temps festif en décembre à L'Arbresle, une conférence à l'automne à Lentilly :

« le Jeu créateur de langage ». Un effort important a été accompli pour permettre aux assistants maternels de se former dans le cadre de la formation continue sur les thématiques suivantes :

- ◆ Formation premiers secours
- ◆ Informatique
- ◆ Anglais



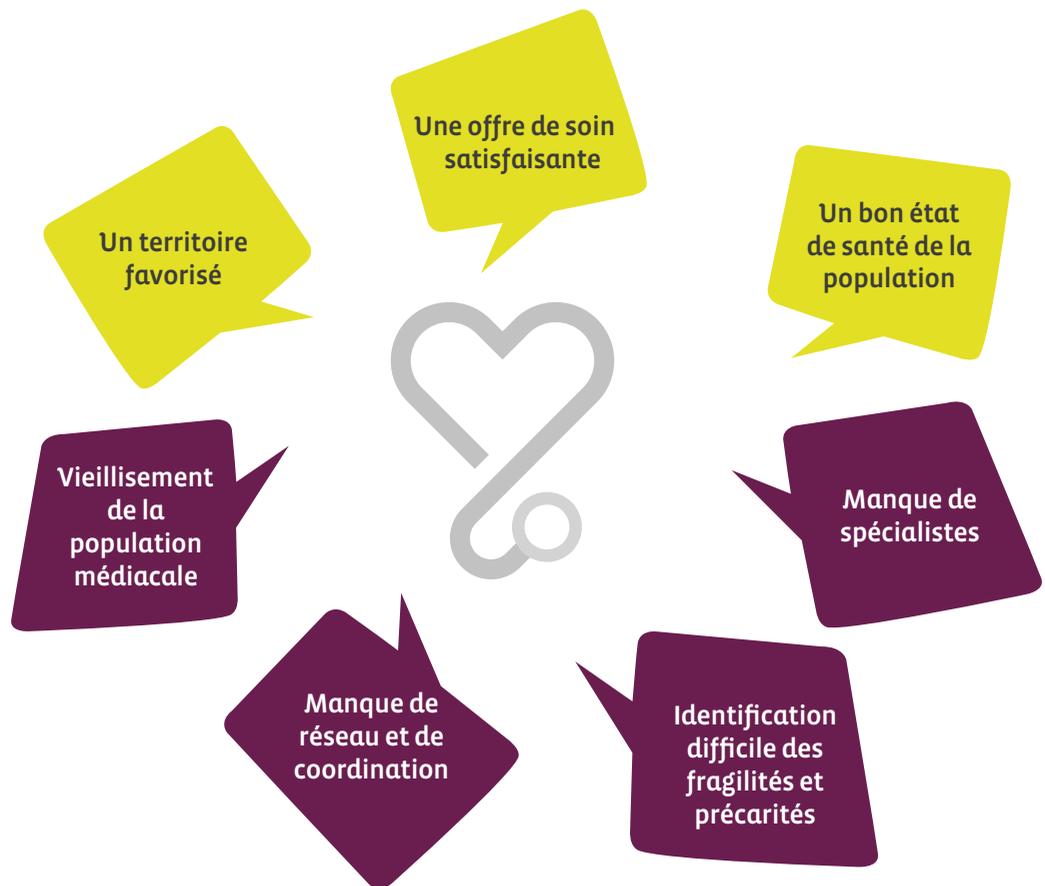


DIAGNOSTIC SANTE DU PAYS DE L'ARBRESLE

UN IMPORTANT TRAVAIL DE DIAGNOSTIC SANTE DU PAYS DE L'ARBRESLE A ÉTÉ ENTREPRIS AU COURS DE L'ANNÉE 2016. L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ (ORS) S'EST VU CONFIER CETTE MISSION QUI S'EST DÉROULÉE SELON 2 AXES :

- ◆ Un travail statistique sur l'offre de santé sur le territoire à travers les caractéristiques du territoire, l'offre locale de soins, l'état de santé de la population.
- ◆ Une consultation des professionnels et des habitants sur l'offre, le besoin et la demande de soins.

Cette étude suivie par les membres de la commission Services à la personne peut être résumée ainsi :



Au vu de ces éléments, la stratégie retenue en matière de SANTE pour le territoire s'appuie sur les orientations suivantes :

- ◆ Maintenir le niveau d'offre de soins sur le territoire
- ◆ Favoriser le partenariat local entre professionnels/acteurs de la santé
- ◆ Permettre l'accès aux soins et aux services en facilitant les déplacements

Une restitution de ce diagnostic a eu lieu devant les élus puis avec les professionnels et les acteurs de la santé pour aboutir à une phase opérationnelle pour répondre aux questions soulevées avec notamment les thématiques du renforcement de l'offre médicale, de la parentalité, des addictions, du bien vieillir.

MUTUELLE COMMUNALE

La Communauté de Communes a animé en 2016 un travail sur les mutuelles communales avec les communes qui le souhaitaient. Ainsi, des présentations de mutuelles et des échanges d'expériences avec des communes déjà engagées dans ce domaine (Courzieu, L'Arbresle et Lentilly) ont permis aux autres communes de faire leur choix. Une majorité d'entre elles ont pu se positionner avant la fin de l'année.

GESTION DES DECHETS

La Communauté de Communes continue des actions pour réduire la quantité de déchets produits. La campagne de distribution de **composteurs à 20 €** a rencontré un vif succès. **838 composteurs** ont été distribués aux particuliers du territoire.

3,5 M€

DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT DU
SERVICE EN 2016



Cette action est reconduite jusqu'en 2019. Un nouveau composteur partagé a été installé à Courzieu accessible à tous. Le prêt de gobelets réutilisables fonctionne aussi régulièrement avec au total 19 800 gobelets utilisés dans l'année. Pour favoriser le réemploi de déchets, la Communauté de Communes a étudié la faisabilité d'un service Recyclerie sur le territoire avec des tests de collecte et de vente. Le projet de Recyclerie devrait voir le jour en 2017.

En 2016, la Communauté de Communes a collecté **8 550 tonnes** d'ordures ménagères (bacs poubelles noirs et jaunes) sur les 17 communes. Dans le cadre du nouveau marché de collecte, 5 camions de collecte ont été remplacés par des véhicules neufs moins polluants. Le service informe aussi les habitants quand ils présentent des déchets non conformes pour les aiguiller vers les déchèteries ou un meilleur tri de leurs déchets.

La Communauté de Communes en partenariat avec la Mairie de L'Arbresle, de Sain Bel et L'OPAC a installé 14 nouveaux sites de conteneurs enterrés. Un nouveau guide d'utilisation a été rédigé. Les habitants se sont bien appropriés

ce nouveau mode de collecte qui est à l'étude également sur d'autres communes. L'ajout de nouveaux sites pour trier le verre a permis d'augmenter de 5 % les quantités collectées par rapport à 2015.

Au niveau des deux déchèteries, **10 500 tonnes** de déchets ont été réceptionnées. La fréquentation est toujours aussi importante (83 000 usagers) avec une augmentation des quantités apportées.

Pour la première fois, des collectes exceptionnelles d'amiante ont eu lieu permettant d'en collecter **15 tonnes**. Pour améliorer la valorisation matière, une nouvelle benne a fait son apparition à la déchèterie de Fleurieux sur l'Arbresle pour accueillir les déchets d'ameublement. Cette nouvelle filière a permis de collecter **410 tonnes de meubles** pour les valoriser. Le taux de valorisation des déchets en déchèteries a augmenté, il est maintenant de 79 %. Les capsules de café sont également maintenant collectées dans les deux déchèteries (600 kg récupérés).

CHIFFRES CLÉS DU SERVICE EN 2016 :

AU TOTAL

20 345

TONNES DE DÉCHETS
PRODUITS SUR LE TERRITOIRE

552 kg

RÉPARTIS EN 178 KG
D'ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES PAR HABITANT (EN
BAISSE DE 1% PAR RAPPORT À 2015)

33 kg

D'EMBALLAGES EN VERRE
(+5% PAR RAPPORT À 2015 PAR HAB/AN)

287 kg

DÉPOSÉS DANS LES DEUX
DÉCHÈTERIES (EN HAUSSE DE 11 %
PAR RAPPORT À 2015)

54 kg

DE PAPIERS ET D'EMBALLAGES
RECYCLABLES
(STABLE PAR RAPPORT À 2015 -
TAUX DE REFUS 19%)

ON
S

IT DURABLE

www.paysdelarbresle.fr

ENVIRONNEMENT

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF





LE CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Au 31 décembre 2016, il existe **2 873 installations d'assainissement non collectif** sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. La deuxième phase des contrôles de bon fonctionnement (soit la troisième visite de l'installation) s'est poursuivie principalement sur les communes de FLEURIEUX-SUR-

L'ARBRESLE, BESSENAY, SAINT-GERMAIN-NUELLES et SOURCIEUX-LES-MINES avec **525 diagnostics effectués**. Seules 26% des installations ont été jugées « CONFORMES » et pour **610** d'entre elles (soit 21% des installations) **une réhabilitation urgente** a été jugée nécessaire au vu des risques sanitaires engendrés.

LA RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS PRÉSENTANT DES RISQUES SANITAIRES

Les propriétaires d'installations présentant des non-conformités ont l'obligation de réaliser des travaux de mise en conformité dans les 4 ans suivant l'édition du rapport de diagnostic (Loi sur l'Eau du 30/12/2006).

Pour permettre aux usagers possédant des installations présentant des risques sanitaires de remplir leurs obligations réglementaires, la Communauté de Communes coordonne un programme de subvention avec des financements :

- ◆ de l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée et corse (3 000 € forfaitaires),
- ◆ de la Communauté de Communes du

Pays de l'Arbresle (entre 1 000 et 2 000 € selon les revenus).

En 2016 a démarré la première phase de ce programme avec des réunions publiques d'information qui ont eu lieu :

- ◆ Le 20 septembre 2016 à BESSENAY pour les communes de BESSENAY, BIBOST et SAINT JULIEN SUR BIBOST,
- ◆ Le 21 septembre 2016 pour la commune de COURZIEU,
- ◆ Le 27 septembre 2016 pour la commune de SAVIGNY.

Sur cette première phase, 142 dossiers éligibles sont concernés. 26% des usagers sollicités se sont, à l'heure actuelle, engagés dans le processus.



INFRASTRUCTURES DE DÉPLACEMENT

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN VOIRIE PROGRAMME 2016

LE PATRIMOINE ROUTIER DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE EST RÉPARTI ENTRE DES VOIES DE PREMIÈRE ET DE SECONDE CATÉGORIE AINSI QUE DES VOIES DE ZONES D'ACTIVITÉS. LES VOIES DE CATÉGORIE 1 ET DE 2^{ÈME} CATÉGORIE REPRÉSENTENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE LES GRANDES LIAISONS ROUTIÈRES ET LES AXES MAJEURS STRATÉGIQUES POUR LE PAYS DE L'ARBRESLE. CELLES DE 3^{ÈME} CATÉGORIE REGROUPENT LES VOIES DONT L'INTÉRÊT EST PLUS LOCAL.

En 2016, la Communauté de Communes a budgété ou réalisé dans le cadre des voies de 1^{ère} catégorie les travaux suivants pour un montant estimé de 702 572 € HT :

COMMUNES	Nature des travaux	Estimation HT
L'ARBRESLE	Aménagement de la rue Baccot – circulation douce	325 980
BESSEY	Aménagement de la rue Chanel	123 812
LENTILLY	Aménagement du chemin du Bois Seigneur	118 509
SAINT PIERRE LA PALUD	◆ Carrefour rue des Craques X rue du Trèves	12 336
	◆ Chemin de Saint Antoine	21 747
	◆ Rue du Trève – réfection de la couche de roulement	43 695
SAINT GERMAIN NUELLES	Chemin du Moulin - réfection de la couche de roulement	56 493

TOTAL estimation HT: 856 000 € HT

Sur les voies de catégorie 2 l'enveloppe des travaux, répartie entre les 17 communes, s'élève à 452 000€ HT. Ce sont donc près de 1 154 572 € HT que la Communauté de Communes a investi sur ses routes communautaires. L'ensemble de la mission de maîtrise d'œuvre (phase conception, chiffrage, passation des marchés et suivi de travaux) a été réalisé par le Service Voirie de la Communauté de Communes.

ENTRETIEN DES VOIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

LE COÛT D'ENTRETIEN DES VOIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE EN 2016 S'ÉLÈVE À 539 600 € TTC (HORS TRAVAUX EN RÉGIE RÉALISÉS PAR LES COMMUNES) POUR 293 KMS DE VOIES. IL SE DÉCOMPOSE AINSI :



- ◆ 255 000 € TTC pour l'entretien des chaussées (bouchage des nids de poules, emplois partiels).
- ◆ 229 000 € TTC pour l'entretien des dépendances (curage, fauchage des accotements).
- ◆ 44 300 € TTC pour l'entretien des signalisations verticales et horizontales.
- ◆ Par ailleurs 112 881 € ont été remboursés aux communes pour les prestations d'entretien des dépendances réalisés par leurs soins. Ces prestations sont réalisées dans le cadre d'une convention de partage de services.

229

TONNES
D'ENROBÉS
À FROID

POUR LE BOUCHAGE
DES NIDS DE POULES

165

TONNES
D'ÉMULSIONS
DE BITUME

POUR LES EMPLOIS
PARTIELS

742

HEURES
DE FAUCHAGE
MÉCANIQUE

15 890

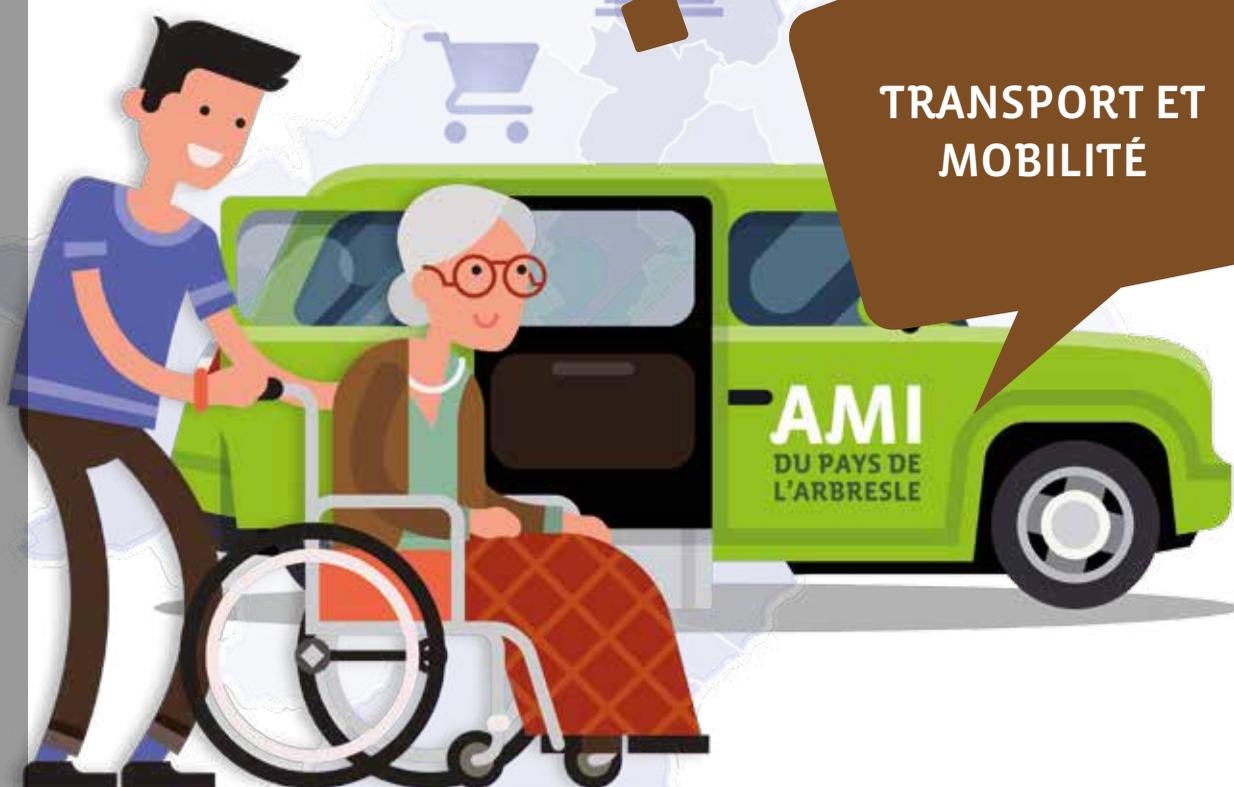
MÈTRES
DE FOSSÉS CURÉS

29

JOURS
D'ÉLAGAGE
AU LAMIER

189

PERMISSIONS
DE VOIRIE



TRANSPORT ET
MOBILITÉ

SERVICE D'AIDE A LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE (AMI)

À la suite de l'arrêt du Transport à la Demande du Département au 30 juin 2015, la Communauté de Communes du Pays a décidé de mettre en place un service d'Aide à la Mobilité Individuelle depuis le 1^{er} octobre 2015.

L'AMI est un service de transport public routier de personnes dont les caractéristiques essentielles telles que les points de départ, les itinéraires, les horaires ou encore les fréquences sont déterminés en fonction de la demande expresse des utilisateurs.

Il s'agit :

- ◆ d'apporter des réponses à des besoins jusqu'à non pris en charge en fournissant une offre

de transport dans les zones rurales isolées pour desservir des équipements ou des zones particulières.

- ◆ de satisfaire les besoins spécifiques de déplacement de personnes isolées ou à mobilité réduite. Ce service est une alternative de desserte pour des secteurs où la demande est insuffisante pour justifier le maintien d'un transport régulier en termes d'utilisation et de coût.

L'AMI du Pays de L'Arbresle est avant tout un service de transport à destination des populations les plus fragiles. Le service correspond à une offre complémentaire des lignes régulières.

EN CHIFFRES

105

USAGERS INSCRITS
AU SERVICE AMI

2109

TRAJETS
RÉALISÉS



AMÉNAGEMENT D'UN PARKING SUPPLÉMENTAIRE À LA GARE DU CHARPENAY SUR LA COMMUNE DE LENTILLY

Dans le cadre de sa politique de mobilité et pour faciliter l'accès au tram-train, la Communauté de Communes a réalisé des travaux d'extension provisoire du parking de la gare du Charpenay sur la commune de Lentilly. Les travaux ont consisté à

créer une plateforme permettant un stationnement supplémentaire.

Cet aménagement a permis de délimiter 40 places supplémentaires pour un coût de 27 000 € HT.



PLUS SEULEMENT UN AQUA-CENTRE, MAIS UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT DU TERRITOIRE !

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

L'AQUA-CENTRE

APRÈS 21 ANNÉES DE FONCTIONNEMENT, L'AQUA-CENTRE A FERMÉ SES PORTES À L'ISSUE DE LA SAISON D'ÉTÉ 2014. LE PRINCIPAL OBJECTIF DU PROJET EST DE DISPOSER D'UN ÉQUIPEMENT MODERNE PLUS ACCUEILLANT, PLUS ATTRACTIF, PLUS POLYVALENT ET PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.

**RÉOUVERTURE
LE 18 JUIN 2016**

Ce nouvel équipement a été conçu pour renforcer sa position d'élément structurant du territoire et refléter la nouvelle dynamique de modernité initiée par la construction du boulodrome, du lycée, du complexe sportif.

Équipement phare du Pays de L'Arbresle, L'Archipel répond aux attentes de tous les publics en termes d'activités aquatiques & fitness, de détente et de loisirs. Avec des horaires d'ouverture étendus (ouverture 7 jours sur 7) et la diversité de l'offre proposée, le centre répond à toutes vos envies, que vous veniez en famille, seul ou entre amis.

Pour quelques heures ou une journée entière, L'Archipel met à votre disposition...

- ◆ Un Espace Aquatique ARCHI-COOL disposant d'un bassin sportif (8 lignes d'eau), d'un bassin de loisir/détente avec toboggan, de deux pataugeoires et d'un bassin ludique extérieur avec pentaglisse.
- ◆ Un Espace Forme ARCHI-MOTIVÉ dédié à la remise en forme (cardio training, musculation, cours collectifs de fitness...)
- ◆ Un Espace Bien-être ARCHI-DÉTENDU comprenant deux saunas, un hammam, un jacuzzi et des douches émotionnelles.

L'ARCHIPEL



- SAISON D'ÉTÉ 2016 :

- ◆ Bonne fréquentation et bon retour du public des habitués.
 - 40 000 entrées enregistrées sur l'été 2016
 - 60 000 entrées au 31/12 sur la partie piscine et 20 000 entrées sur le centre forme
- Au-delà des chiffres de fréquentation du public, l'ensemble du secteur scolaire a retrouvé ses créneaux dédiés.
- ◆ Pour le primaire, toutes les classes de la Communauté de Communes de la grande section maternelle au CE2 participent à la natation scolaire soit un total de 110 classes.
- ◆ Les collèges pour leurs classes de 6^{ème} et de 5^{ème} disposent de créneaux toute l'année.
- ◆ L'Aquatic Club s'est recentré sur la natation sportive et dispose d'un nouveau bassin sportif pour ses nageurs.

LE RUGBY

- ◆ Le club est toujours très actif avec 250 adhérents sur l'ensemble des tranches d'âge.
- ◆ L'évolution en terme d'installation se précise : la Communauté de Communes a acté l'implantation d'un futur terrain synthétique sur la commune de Fleurieux qui permettra de pratiquer

- le rugby toute l'année dans de bonnes conditions.
- ◆ Objectif de mise à disposition du terrain sur la saison 2017/2018 avec un complément de vestiaires sur 2018/2019.
 - ◆ Dans l'attente de ces réalisations, l'activité continue sur le terrain d'EDF La Perrolière à Saint Pierre la Palud.

COMPLEXE SPORTIF ET PLATEAU SPORTIF

- En priorité à disposition du lycée G. TILLION sur les créneaux horaires en journée et totalement utilisé en soirée par les clubs locaux.
- ◆ Sur la salle multisports par les clubs de basket, de handball, de badminton et d'athlétisme.
 - ◆ Sur la salle de gym spécialisée par les clubs de

l'Arbresle, Savigny et Bessenay.

- ◆ Sur la salle d'escalade par les clubs de la MJC et de St Pierre la Palud.

En week-end, le complexe accueille différentes compétitions locales et régionales.

BOULODROME

Après 12 années d'intense fonctionnement et une fréquentation toujours aussi importante des clubs boulistes de la Communauté de Communes, l'extension de la zone de convivialité est enfin actée. Le projet prévoit un espace supplémentaire de 60m² qui permettra aux différents clubs de disposer d'un accueil plus agréable notamment lors des manifestations en week-end.





56
AGENTS
au 31/12/2016

RESSOURCES HUMAINES

La forte hausse du nombre d'agents est due à la réouverture de l'Archipel en juin 2016

Répartition par statut



Répartition par sexe



FORMATIONS

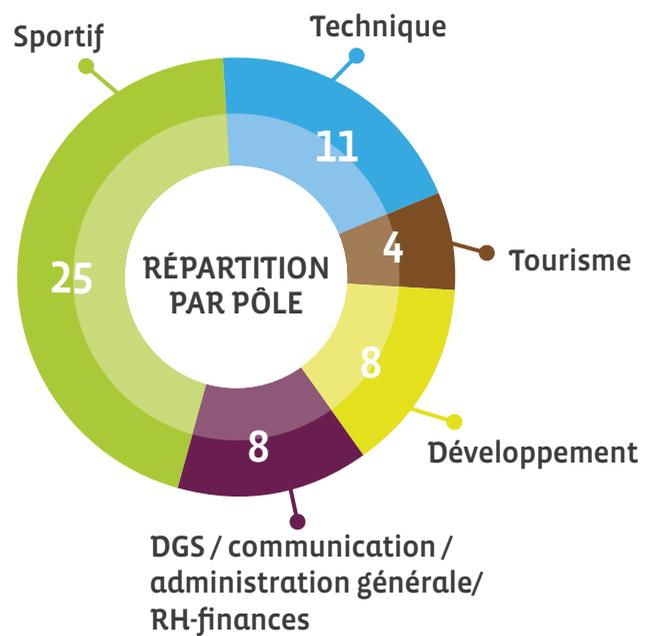
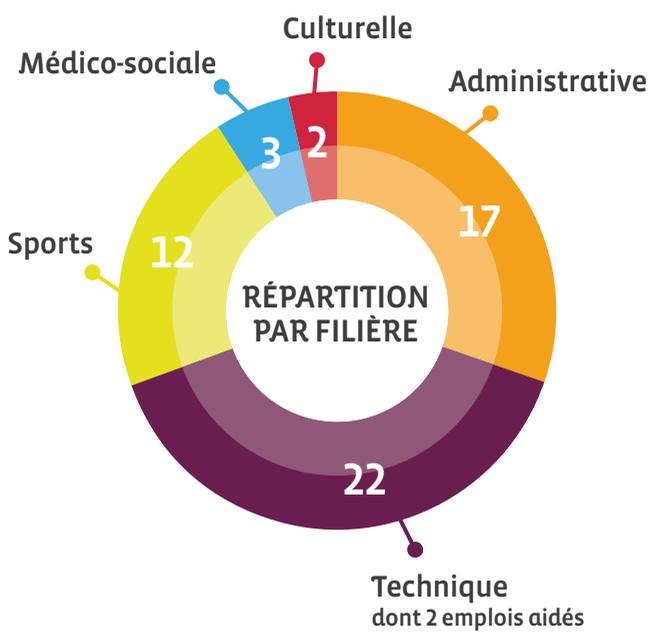
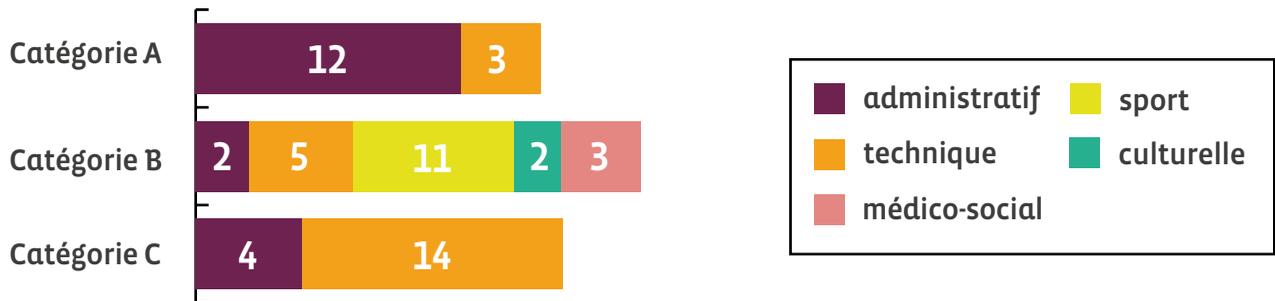
35 agents formés

157 jours de formation

4,49 jours de formation, en moyenne, par an et par agent

32 000 €
de budget global de formation

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE STATUTAIRE ET FILIÈRE



CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN RESSOURCES HUMAINES

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 17 DÉCEMBRE 2015
APPROUVE LE SCHÉMA DE MUTUALISATION DU PAYS DE
L'ARBRESLE**

Pour faire suite à l'approbation du schéma de mutualisation, les élus et les techniciens du territoire se sont mobilisés pour proposer la création d'un service commun en matière de Ressources Humaines.

Cette action de mutualisation représente un fort enjeu pour le territoire et les administrations communales puisqu'elle doit apporter un accroissement des compétences, tendre vers plus d'efficacité et nous permettre de répondre en tant qu'employeur à l'ensemble des obligations.

Plusieurs communes ayant manifesté un intérêt pour ce projet, il a été proposé d'acter la création du service commun Ressources Humaines selon les modalités suivantes :

Principales missions du service commun RH :

- ◆ Gestion des carrières
- ◆ Gestion des absences
- ◆ Gestion de la formation
- ◆ Gestion de la rémunération et des accessoires
- ◆ Gestion des recrutements.

Il a été proposé l'organisation du service commun suivante :

- ◆ 1 coordonnateur responsable du service à temps complet
- ◆ Des collaborateurs polyvalents et non dédiés à une tâche unique : le nombre de postes dépendra du nombre d'agents à gérer.
- ◆ Un agent dédié à la formation
- ◆ Un assistant administratif.

La création du service commun RH a été validée au conseil communautaire du 15 décembre 2016.

FORMATIONS COLLECTIVES

**TOUS LES ANS LA CCPA ORGANISE DES FORMATIONS GROUPEES
SUR LE TERRITOIRE SUIVANT LES BESOINS DE LA COLLECTIVITÉ.**

En 2016, des formations propres aux agents de l'Archipel ont été organisées afin d'appréhender au mieux la réouverture de l'établissement :

- ◆ prévention et gestion de l'agressivité dans les piscines (pour tous),
- ◆ revisiter et redynamiser l'accueil et les techniques de vente (pour les agents concernés).

Deux formations ont été organisées pour les agents de la Communauté de Communes et ouvertes aux agents des collectivités du territoire sur la thématique des marchés publics :

- ◆ gestion d'une opération de travaux,
- ◆ la nouvelle réglementation relative aux marchés publics.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOIT SES COMPÉTENCES RENFORCER ET SES EFFECTIFS AUGMENTER DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES ; LE NOMBRE D'AGENTS IMPLIQUÉ DE METTRE EN ŒUVRE DES OUTILS ORGANISATIONNELS.

Le règlement intérieur est un document incontournable pour une organisation optimale des services, lequel définit des règles élémentaires d'organisation et de relation avec les agents, usagers et élus. Le 15 décembre 2016, le conseil communautaire a approuvé un règlement applicable aux collaborateurs de la Communauté de Communes.



STAGIAIRES

LE DÉVELOPPEMENT DES STAGES FAVORISE L'ORIENTATION AINSI QUE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES. LE STAGE PERMET DE METTRE EN ŒUVRE DES CONNAISSANCES THÉORIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL.

Chaque année, la Communauté de Communes accueille des stagiaires de différents cursus scolaires, confirmant son rôle dans l'accès des jeunes au monde professionnel.

SERVICE GESTION DES DÉCHETS :

Julie MARCOU dans le cadre de la formation « Entrepreneur de l'économie sociale et solidaire ». Elle a étudié la faisabilité d'une recyclerie sur le territoire.

SERVICE SIG :

Chloé Perrelle avril à juillet

En Licence pro aménagement du territoire et urbanisme, option géomatique, Chloé a eu pour mission :

- la mise en place d'une application web cartographie sur le thème de la voirie communautaire,
- l'intégration des données réseaux humides,
- la production cartographique (circuits VTT...).

PÔLE DÉVELOPPEMENT :

Paul Sylvestre 21/11/16 à fin juillet 2017 : définition de la compétence commerce communautaire et le service agriculture sur l'adaptation de la stratégie agricole communautaire

Sylvain MERCIER a été présent stage au service aménagement du territoire depuis le 12 avril jusqu'au 30 septembre 2016. En Master spécialisé Management de l'environnement et de l'Éco-Efficacité Énergétique à l'INSA de Lyon, il a eu pour mission :

- Le bilan des actions Agenda 21
- L'aide à l'intégration des objectifs TEPOS/TEPCV

PÔLE SPORTIF :

A l'archipel **Elrick BREBAND** formation d'éducateur sportif pour devenir maître-nageur sauveteur du 3/11/16 à fin juillet 2017.

Elisa GORSE du 12/10/16 au 17/01/17 observation, suivi des cours et progressivement mise en situation.

Marine DELORIEUX du 17/10/16 au 31/01/17 missions : mise en situation, observation, pédagogie et apprentissage.

PÔLE RESSOURCES :

Chloé GAUTHIER, étudiante en 1^{ère} année de BTS Assistant de gestion PME-PMI, était en stage à la Communauté de Communes du 17 mai au 24 juin. Elle a travaillé avec les services marchés publics, communication, accueil, comptabilité et administration générale. Les activités confiées ont concerné la gestion de la relation avec les administrés et les entreprises (appels d'offres, accueil, commandes et règlements...).

PÔLE TOURISME

Lauriane LACOUR, étudiante en 1^{ère} année de BTS Tourisme, a été en stage à l'Office du tourisme du 9 mai au 3 juillet. Elle a appréhendé les différentes missions de l'Office du Tourisme et participé à leur mise en œuvre.

Lauriane a réalisé un diagnostic pour définir une méthodologie d'élaboration de questionnaires destinés aux différents acteurs touristiques.

ILS NOUS ONT REJOINTS



SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

Pierre CHAMBE création de poste développeur économique

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

Anthony HENRY (création de poste pour 3 ans) a pris ses fonctions depuis le 1^{er} mars pour une durée de 3 ans et aura pour mission de mettre en place des actions auprès des habitants et des acteurs du territoire afin de réduire la quantité de déchets produits.

A L'ARCHIPEL :

Directeur adjoint : **Bernard MOKKEDEM**

Accueil : **Armelle WAGNER**

MNS : **Sylvain LUXEMBOURGER, Christophe MARTIN, Anouar NAIDJA,**

Corentin MYARD, Anaïs LECLERC, Pierre BONBONNY chef de bassin

Technique : **Stéphane KEROMNES**

Entretien : **Fabrice MAZAUD, Béatrice CLERC, Mélissandre SILVEIRA**



EMPLOI D'AVENIR

Ce dispositif vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés; **Yann MILAN** a été embauché sur un emploi d'agent d'entretien à l'Archipel. La Communauté de Communes garantit une formation adaptée à sa situation. Cette expérience et cette nouvelle qualification lui permettront à l'avenir, de s'insérer plus facilement dans le marché du travail.

CUI CAE :

Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'accompagnement dans l'emploi : Ce dispositif a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi, un emploi d'agent d'entretien a été ouvert à l'Archipel, Monsieur **Fabrice MAZAUD** a pu être embauché sur le poste.

La Communauté de Communes a pu recourir à ce contrat en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail.

Laura BERTHOLON en renfort au service RH et **Isabelle QUARANTE** au service RAMI pour le remplacement congé maternité de **Audrey POLTURAT**.

GESTION DES ASSEMBLÉES

CONSEILS COMMUNAUTAIRES	7
DÉLIBÉRATIONS	172
BUREAUX COMMUNAUTAIRES	29
DÉLIBÉRATIONS	26
ARRÊTÉS	90

Les comptes-rendus du Conseil Communautaire sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle : www.paysdelarbresle.fr

MARCHÉS PUBLICS

EN 2016, LE SERVICE COMMANDE PUBLIQUE A GÉRÉ 50 PROCÉDURES FORMALISÉES DE MARCHÉS PUBLICS, LES ACHATS INFÉRIEURS À 25 000 € HT ÉTANT EFFECTUÉS SUR DEVIS, SELON UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DÉFINIE DANS LE GUIDE INTERNE DES ACHATS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES .

EN 2016, LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES S'EST RÉUNIE 9 FOIS POUR DONNER UN AVIS SUR LES MARCHÉS À ATTRIBUER.

Le service juridique/commande publique accompagne les services dans le traitement des dossiers et participe à la veille juridique dans le domaine des marchés publics.

Ses activités principales sont :

- ◆ conseil et appui juridique pour les marchés publics et les contrats
- ◆ gestion des procédures de commande publique
- ◆ veille et observation sectorielle
- ◆ recensement et planification des besoins d'achat de la Communauté de Communes
- ◆ gestion des assurances
- ◆ gestion des assemblées et contrôle juridique des actes
- ◆ aide à la rédaction des contrats

Le service commande publique assure également un rôle de conseils auprès des petites entreprises ou des artisans qui souhaitent répondre aux marchés publics de la Communauté de Communes et qui ont besoin d'un appui. Par ailleurs, il participe à la construction d'une stratégie d'achats respectueuse de l'AGENDA 21 avec par exemple la présence

dans les marchés de clauses liées à l'environnement et à l'insertion professionnelle.

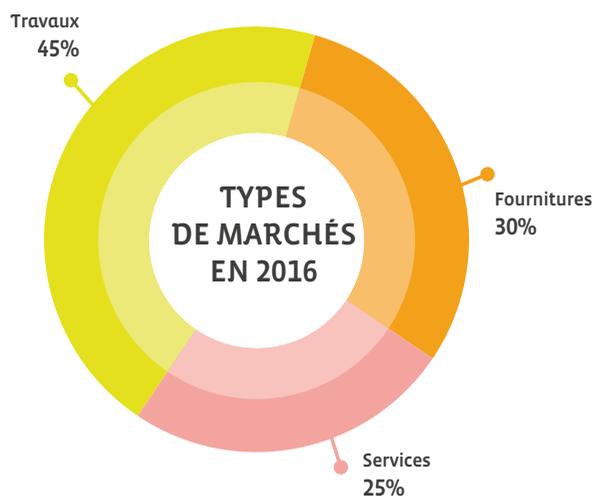
Ainsi, entre 2015 et 2016, la clause d'insertion présente dans les marchés de la Communauté de Communes a permis l'embauche de 14 personnes en difficulté d'accès à l'emploi et la réalisation de près de 8 500 heures d'insertion.

MUTUALISATION :

2016 a vu la mise en place de plusieurs conventions de groupements de commandes

- ◆ infogérance
- ◆ matériel informatique
- ◆ photocopieurs
- ◆ fournitures administratives
- ◆ papier reprographie

Ce travail a mobilisé les services de la Communauté de Communes en collaboration avec le service commande publique et a nécessité de nombreux échanges avec les communes afin de définir les besoins de chacun, rédiger les conventions et lancer les marchés correspondants.





FINANCES

En juin dernier le nouveau centre nautique de la communauté de Communes a ouvert ses portes. Afin de faciliter le paiement des abonnements achetés par les utilisateurs, il a été mis en place le prélèvement automatique sur 12 mensualités.

Pour ce faire, un compte de dépôts de fonds au trésor (**DFT**) a été ouvert par la régie de recette auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques.

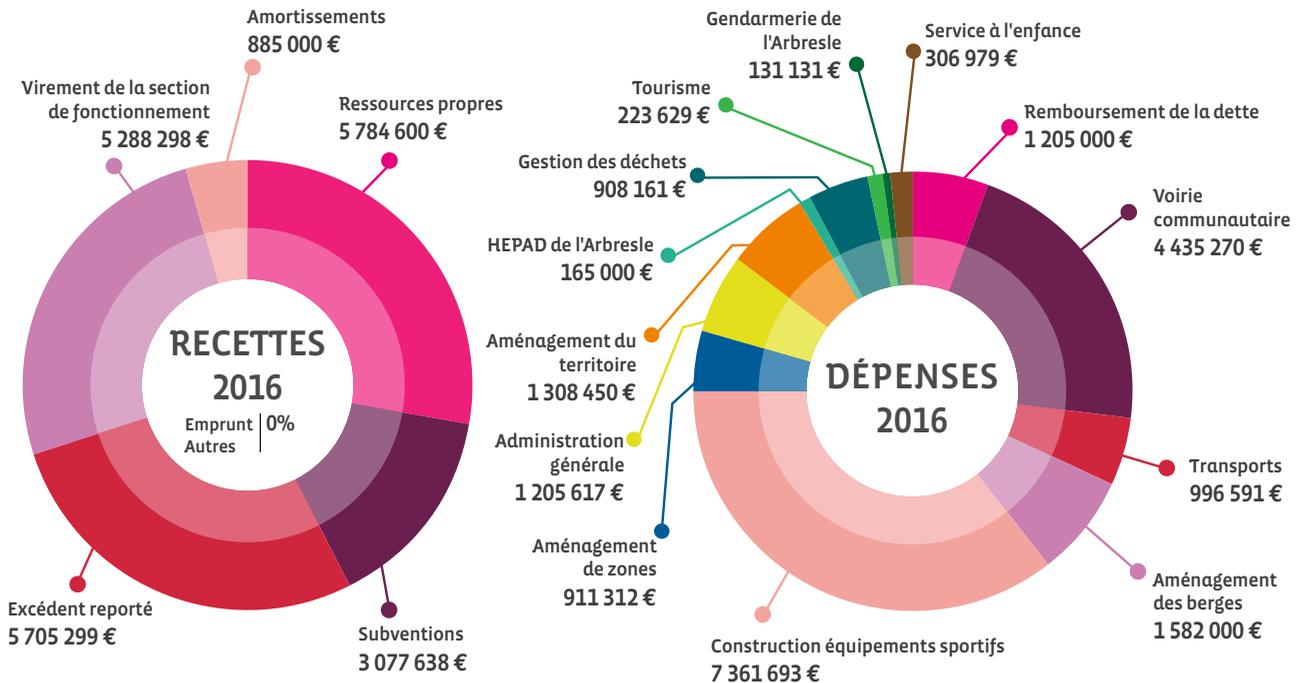
Le développement des moyens modernes de paiement contribue à diminuer les risques

liés à la détention d'espèces ou de chèques impayés. L'ouverture d'un compte **DFT** facilite d'une part les dégagements de fonds par le régisseur de recettes, en procédant au reversement d'une partie des fonds, directement par virement bancaire, grâce à une application sécurisée, DFT Net, sans avoir à se déplacer et d'autre part l'accès direct et sécurisé à l'ensemble des opérations liées à la régie, quel que soit le mode de règlement utilisé.

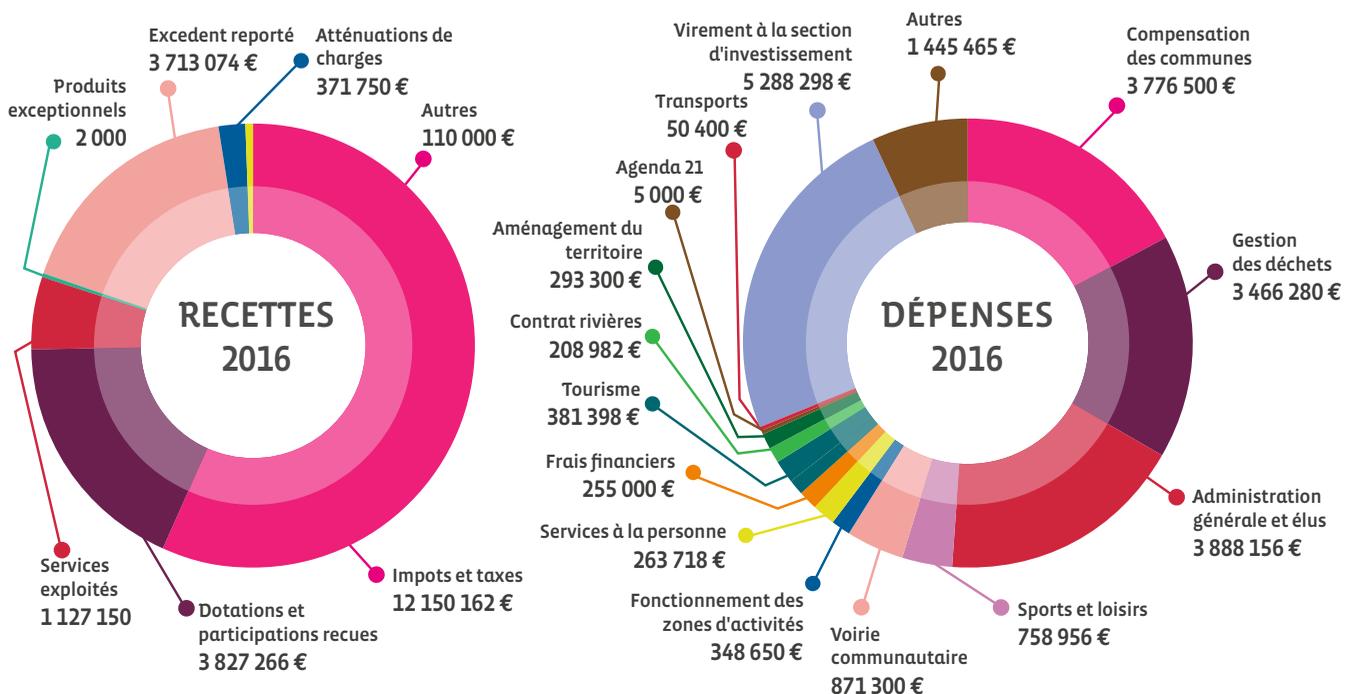
BUDGET PRINCIPAL

La communauté de Communes du Pays de l'Arbresle gère un budget principal présenté ci-dessous ainsi que trois budgets annexes : le budget développement économique, le budget assainissement et le budget forme et loisirs.

BUDGET D'INVESTISSEMENT



BUDGET DE FONCTIONNEMENT



COMMUNICATION

Le service communication est chargé de promouvoir les actions réalisées par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle auprès des habitants, des entreprises et des autres collectivités. Il valorise les politiques portées par les élus et l'action des services qui en découle, au moyen de supports variés. Il assure la mise en œuvre de la communication interne auprès de l'ensemble des agents de la Communauté de Communes :

- ◆ Réalisation de divers supports de communication (print et web)
- ◆ Organisations d'évènements
- ◆ Relations presse

CRÉATION D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE POUR LE CENTRE AQUATIQUE :

Une démarche marketing territorial a été définie pour donner à la nouvelle infrastructure une identité propre. Voici ci-dessous le nouveau nom et logo de L'Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle :

Le nom L'Archipel est suivi d'une mention : Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle, afin d'accompagner le changement en gardant une référence forte au nom existant « Aqua-Centre ». Ce pour une raison clé : capitaliser sur la notoriété et les valeurs du centre.



L'ARCHIPEL, AQUA-CENTRE DU PAYS DE L'ARBRESLE :

- ◆ Fait référence à un regroupement d'entités. Il s'agit d'un ensemble d'îles relativement proches les unes des autres entretenant des liens importants et primordiaux tout comme peuvent l'être la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, le plateau sportif ou la zone industrielle... et plus proche de L'Aqua-Centre, la réunion des trois espaces le composant.
- ◆ Une référence forte à l'eau, à l'évasion : Au-delà de ce concept de regroupement et de cohésion, les références à l'univers de l'eau mais également à un lieu de destination prédominant dans le nom « Archipel ».

LANCEMENT DU SITE INTERNET DE L'ARCHIPEL

La Communauté de Communes a élaboré l'année dernière un site internet moderne dédié au nouvel Archipel Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle. Ce site a différentes vocations : faire connaître les nouvelles infrastructures et informer les habitants mais également susciter l'envie de venir, recruter de nouveaux abonnés et collecter des informations consommateurs dans une démarche marketing de fidélisation.

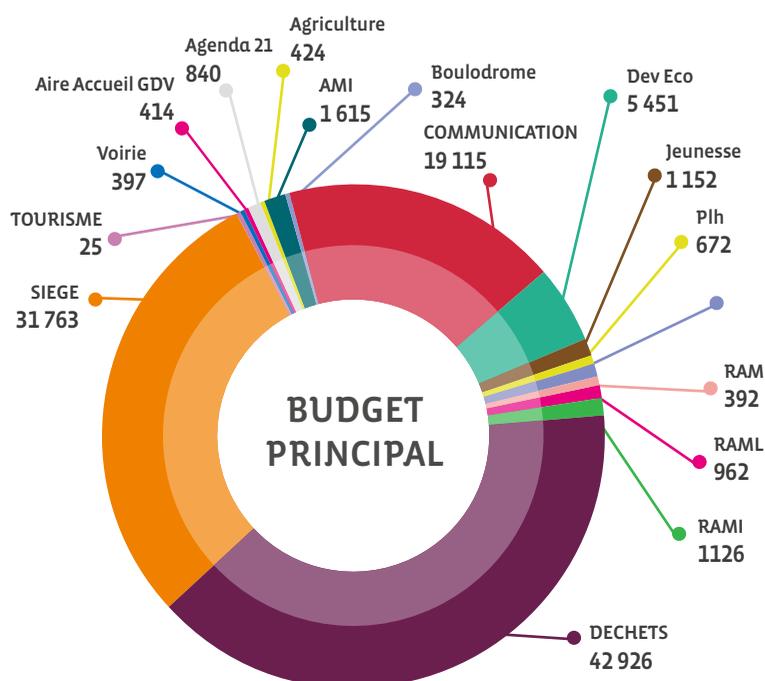
<http://archipel-aquacentre.fr/>



PRIX AUX TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

Le bureau des TROPHÉES DE LA COMMUNICATION a reçu plus de 450 candidatures et plus de 800 dossiers. Plus que jamais « LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION » s'imposent comme l'un des concours de référence en matière de communication. La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle fait partie des lauréats de la 15ème édition des Trophées de la Communication. C'est le site internet www.archipel-aquacentre.fr qui a été récompensé, dans la catégorie « Meilleur site internet » par un jury composé de 170 professionnels de la communication, décideurs et élus.

RÉPARTITION DU BUDGET COMMUNICATION



BUDGET ANC

SPANC **2 599**

BUDGET TOURISME

Tourisme **34 197**



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



À la suite de la signature des conventions de numérisation des **PLU** selon les géo-standards du **CNIG**, entre les services de l'État, la Communauté de Communes et les communes, l'année 2016 a été consacrée pour partie à l'intégration des premiers PLU au nouveau format. Cette tâche a nécessité une adaptation préalable du modèle de données SIG de la Communauté de Communes afin d'obtenir une conformité précise avec la structuration des données livrées par la DDT. Ainsi, les communes de l'Arbresle, Courzieu, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Bibost, Eveux et Bessenay ont été intégrées.

Le Système d'Information Géographique a permis d'accompagner, en interne, le projet en cours de labellisation des itinéraires VTT avec la conception d'une application cartographique de consultation et de mise à jour des données.

Une application cartographique a pu être déployée au niveau des communes afin d'identifier les voiries du territoire en fonction de leur gestionnaire (Voiries d'intérêt communautaire, voiries départementales, nationales,...).

L'année 2016 a été également consacrée à la mise à jour périodique des données du **SIG** dans les domaines de l'urbanisme (actualisation du cadastre), des réseaux et zonages d'assainissement, à la production cartographique et aux échanges de données avec les divers prestataires dans le cadre des projets portés par la Communauté de Communes ou les Communes de son territoire.



SERVICE INFORMATIQUE

Dans la continuité de l'audit informatique réalisé en 2015, la Communauté de Communes, avec l'appui de son groupe de référents, a piloté une démarche de mutualisation dont les principaux axes étaient :

- ◆ L'infogérance ;
- ◆ L'achat de matériel informatique.

Cette démarche a débouché sur la mise en œuvre de deux procédures de marchés mutualisés et la constitution, pour ce faire, de groupements de commandes.

Concernant le **SI** de la Communauté de Communes, au-delà de la maintenance courante et du renouvellement périodique du matériel, les principaux événements de l'année ont été :

- ◆ L'installation informatique à l'Archipel ;
- ◆ Le suivi du changement complet de l'armoire informatique ;
- ◆ La remise en condition opérationnel du **SI** à la suite d'une attaque virale.

GLOSSAIRE



- AACOL** : Accueil, Conseil et Orientation Logement
- ADDEAR** : Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural
- ADES** : Association Départementale d'Education pour la Santé
- AILOJ** : Aide au Logement des Jeunes
- ALIZE** : Actions Locales Interentreprises en Zones d'Emploi
- AMI** : Aide à la Mobilité Individuelle
- BAFA** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
- CAO** : Commission d'Appel d'Offres
- CDI** : Contrat à Durée Indéterminée
- CEOL** : Club des Entreprises de l'Ouest Lyonnais
- CNIG** : Conseil National de l'Information Géographique
- CNFPT** : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- DFT** : Dépôts de fonds au trésor
- DGS** : Direction Générale des Services
- DU Evrp** : Document Unique d'Evaluation des risques professionnels
- EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- HT** : Hors Taxes
- IFAC** : Institut de Formation, d'Animation et de Conseil
- MDEF** : Maison de l'Emploi et de la Formation
- PAEC** : Projet Agro-Environnemental et Climatique
- PES** : Protocole d'Echange Standard
- PIG** : Programme d'Intérêt Général
- PLH** : Plan Local de l'Habitat
- PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- PPI** : Prévention Protection Incendie
- PSC1** : Prévention et Secours Civique de niveau 1
- PSLA** : Prêt social location accession
- RAM** : Relais Assistants Maternels
- REDI** : Rhône Développement Initiative
- RH** : Ressources Humaines
- TAD** : Transport À la Demande
- SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- SEPA** : Single Euro Payments Area ou Espace unique de paiement en euros
- SI** : Service Informatique
- SIABA** : Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de L'Arbresle
- SIG** : Système d'Information Géographique
- SMADEOR** : Syndicat Mixte d'études d'Aménagement et de Développement
- SOLIHA** : Solidaires pour l'Habitat
- SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif
- STVB** : Santé au Travail Villefranche et Beaujolais
- SYRIBT** : Syndicat de Rivières Brévenne Turdine
- ZA** : Zone d'activité
- ZAE** : Zone d'Activités Economiques

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE

117 rue Pierre Passemard 69210 L'ARBRESLE

04 74 01 68 90 /ccpa@paysdelarbresle.fr / www.paysdelarbresle.fr

Directeur de la publication : Pierre-Jean ZANNETTACCI

Rédaction : services de la Communauté de Communes • **Mise en page** : Pagina  • **Impression** : Alpha Com

Impression réalisée sur du papier respectueux de l'engagement environnemental labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) • **Crédits photos** : Service communication, Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle, C. Genin, M-L. Luca, L. Véra, CGN Productions, Chabanne & Partenaires architecte, illustration couverture : Agence Newic.

 **SUIVEZ-NOUS**
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

POUR CONNAÎTRE TOUTES LES ACTUALITÉS DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE



[@paysdelarbresle](https://www.facebook.com/paysdelarbresle)



[@paysdelarbresle](https://twitter.com/paysdelarbresle)



[Paysdelarbresle](https://www.instagram.com/Paysdelarbresle)



[Archipel.Aquacentre](https://www.facebook.com/Archipel.Aquacentre)



[@Archipel_Aqua](https://twitter.com/Archipel_Aqua)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

www.paysdelarbresle.fr

www.archipel-aquacentre.fr
www.arbresletourisme.fr